



Rapport d'activités 2009



LES RÉSULTATS 2009 SUR

www.atmo-rhonealpes.org/RA2009

Le Mot du Président

UN OBSERVATOIRE RECONNU

Cela fait à présent plus de 10 ans que L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie a en charge de suivre les différentes problématiques atmosphériques sur nos départements. Nous avons su profiter de l'expérience acquise pendant ces années pour construire un observatoire de l'air capable d'évaluer les enjeux de notre territoire. Les stations de référence implantées sur nos trois départements ont jusqu'ici permis de suivre l'évolution des concentrations des polluants réglementés et d'informer la population des principales zones urbanisées. En complément, les études réalisées par le biais des stations mobiles ont précisé l'état de l'air dans les secteurs ruraux ou au contraire en proximité de source de pollution. Ces investigations sont riches d'enseignements sur des problématiques plus spécifiques et sur lesquels nous n'échapperons pas à une concertation. C'est notamment le cas pour les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), pour lesquels des concentrations importantes sont mesurées en lien avec l'activité industrielle et notre mode de chauffage.

UN DIAGNOSTIC ÉTABLI

Les mesures et les études réalisées au cours de cette année ont complété l'évaluation de la qualité de l'air de nos territoires. Bien que les émissions de polluants soient peu importantes comparativement à de grandes zones urbaines, l'Ain et les Pays de Savoie peuvent subir l'influence des métropoles voisines. Mais la configuration géographique de nos départements conduit également à favoriser l'accumulation des polluants. Les massifs du Jura et des Alpes présentent de nombreux escarpements qui bloquent les polluants proche de leur lieu d'émission. De ce fait, nous sommes quelque fois soumis à des épisodes de pollutions en raison de l'accumulation notamment des particules dans notre atmosphère. Les travaux engagés en 2009, et qui devront se poursuivre dans les années à venir, nous permettent de cartographier la pollution à l'échelle de nos départements, mais également plus finement dans nos principales villes. Dans les prochaines années, la spatialisation de l'information permettra de répondre au mieux à l'ensemble des citoyens sur la qualité de leur environnement.

UN SUIVI ADAPTÉ

L'air n'est pas un élément figé ; les enjeux se modifient, les politiques changent, les règlements apparaissent et les techniques évoluent. Air-APS doit y répondre et notre travail consiste à mettre en place un outil adapté à ces nouvelles exigences.

Après avoir atteint un optimum, notre réseau de surveillance doit, en raison des évolutions réglementaires, réfléchir aux besoins à mettre en œuvre pour :

- Réaliser le suivi réglementaire, en adaptant notre réseau de surveillance aux moyens alloués ;
- Approfondir nos connaissances, en complétant notre expertise sur les territoires, les lieux de vie, les pollutions, ... encore mal connus ;
- Être en appui aux plans et programmes, en accompagnant les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leur politique et en évaluant les conséquences ;
- Affiner notre communication en sensibilisant sur les préoccupations de nos territoires pour que les gestes individuels et collectifs évoluent.

Ces différents points sont les enjeux de notre futur Programme de Surveillance de Qualité de l'Air pour les 5 prochaines années.

DES PARTENARIATS ÉTENDUS

Dans l'avenir, il est probable que nous allons devoir accroître la mutualisation des moyens avec les autres associations de Rhône-Alpes. Les collaborations nous ont toujours permis de progresser, que ce soit avec nos partenaires suisses et italiens ou nos homologues de Rhône-Alpes. Cette mutualisation est un défi qui doit faire la preuve de l'efficacité des moyens que nous avons mis en œuvre jusqu'ici, au plus près des préoccupations de nos concitoyens.


Je laisse cette délicate tâche à mon successeur du département de la Savoie, avec la certitude que les thématiques liées à l'atmosphère auront toutes l'attention nécessaire à leur prise en compte.

Maurice SONNERAT.



Le point sur ...

L'année 2009



L'équipe d'Air-APS veille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à la qualité de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie, dans les centres urbains, mais également les zones sensibles des Alpes, telles que les vallées et les espaces naturels.

Le rôle d'Air-APS a considérablement évolué ces dernières années et intervient aujourd'hui à l'échelle européenne, nationale, régionale et locale.

- ▶ Les résultats d'Air-APS sont transmis annuellement aux autorités européennes. Ce reporting présente les facteurs responsables des dépassements des valeurs réglementaires et les actions en cours ou à venir qui permettront d'améliorer la qualité de l'air ambiant dans les délais fixés par la loi.
- ▶ A l'échelle départementale, l'observatoire poursuit ses travaux de surveillance sur un territoire complexe à la qualité de l'air hétérogène. Afin de tenir compte des spécificités locales, les études se spécialisent par type d'environnements (urbain, rural, proximité industrielle ou trafic) pour déterminer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique.
- ▶ Cette fine connaissance du territoire prend tout son sens dans la planification territoriale portée par les politiques publiques. Avec des outils de diagnostic et de prospectives en cours de développement, Air-APS souhaite davantage se positionner comme une aide à la décision pour la mise en place d'actions efficaces et leur évaluation dans le temps.

CONCERTATION et thèmes marquants

Agréée par le Ministère en charge de l'environnement depuis 1995, Air-APS est une association quadripartite (Etats, collectivités, industriels, associations). Au niveau national, la structure est membre de la Fédération ATMO France.

La participation des représentants de l'Etat, des Collectivités, des Industriels et du monde associatif garantit l'indépendance de la structure et la transparence de l'information. Si le financement est assuré par les 3 premiers collègues, les voix sont réparties de manière égale entre les 4 collègues.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises en 2009 et l'Assemblée Générale a siégé le 18 mai 2009. Outre les sujets habituels de l'association (budgets, communication...), les travaux 2009 ont majoritairement concerné la thématique des Particules avec le suivi des épisodes de pollution, le lancement des programmes d'études, la participation d'Air-APS aux Plans Climats Territoriaux, ainsi que le suivi des H.A.P. dans les vallées.

Le Conseil d'Administration a également entamé une réflexion pour qu'Air-APS soit plus encore en appui des politiques publiques en proposant la modélisation des agglomérations. Enfin, le changement imprévu de locaux pour Air-APS a également fait l'objet de diverses concertations du Conseil d'Administration.

La certification ISO 9001 étalonnage a été renouvelée cette année.

CHIFFRES CLÉS 2009

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	_____	1217 K€
CHARGES D'INVESTISSEMENT	_____	301 K€
STATIONS DE SURVEILLANCE FIXE	_____	19
STATIONS DE SURVEILLANCE MOBILE	_____	3
MODÉLISATION : 1 MODÈLE RÉGIONAL ET 3 MODÈLES URBAINS		
EFFECTIF TOTAL : 11 SALARIÉS		

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/09

COLLÈGE 1 : Représentants de l'Etat

- DREAL Rhône-Alpes • ADEME Rhône-Alpes • DDASS de la Savoie • DDE de la Savoie

COLLÈGE 2 : Collectivités

- Assemblée des Pays de Savoie • Conseil Général de l'Ain

COLLÈGE 3 : Industriels

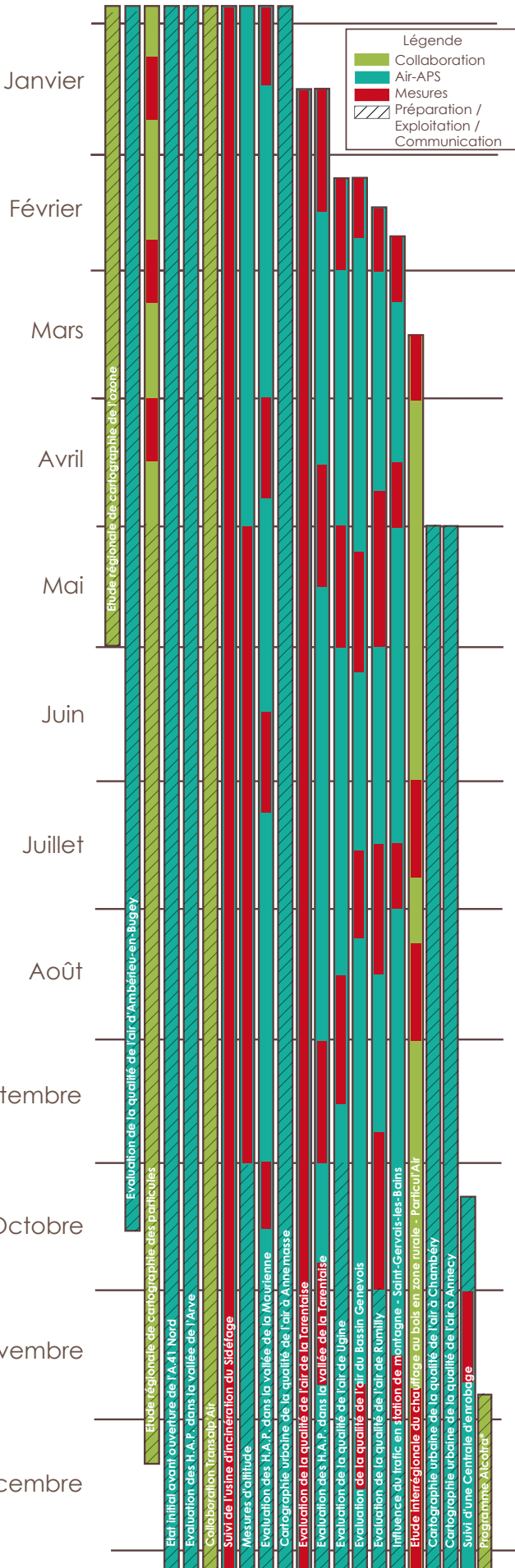
- CARBONE SAVOIE • FERROPEM en Savoie • SAINT-GOBAIN EMBALLAGES dans l'Ain • Autoroutes et Tunnels du Mont-Blanc (ATMB) en Haute-Savoie

COLLÈGE 4 : Monde associatif

- FRAPNA Savoie • Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique-Comité Dauphiné Savoie • POLYTECH Ecole Polytechnique universitaire de Savoie et de Haute-Savoie • Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Savoie

ÉVÉNEMENTS - CALENDRIER 2009

Toutes les études prévues ont été mises en œuvre avec la réalisation d'études complémentaires, comme l'étude interrégionale du chauffage au bois en zone rurale (Particul'Air).



RÉGLEMENTATION

LA SITUATION dans l'Ain et les Pays de Savoie

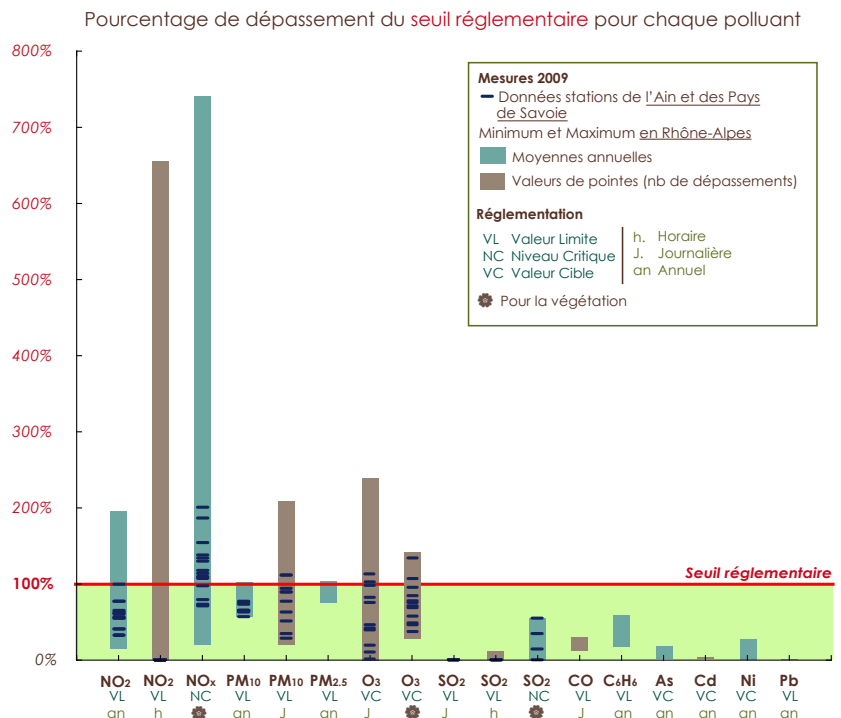
Pour l'année 2009 la qualité de l'air est restée majoritairement bonne à très bonne pendant une moyenne de 60% de l'année sur les départements de l'Ain et des Pays de Savoie.

Deux familles de polluants dépassent la réglementation imposée en 2009 : les particules en suspension - PM10 et l'ozone - O₃

- Les Particules PM10 enregistrent de nombreux dépassements de la valeur limite journalière (notamment en période hivernale propice à la concentration des polluants, sur les stations de Passy à Chamonix et de Loverchy à Annecy).
- L'ozone, pose quant à lui problème aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine puisque la valeur cible est dépassée sur de nombreuses stations d'Air-APS (entre avril et septembre principalement – période propice à sa formation). Ces résultats sont généralisés sur toute la région.

Les autres polluants restent en deçà des seuils réglementaires. Même si le dioxyde d'azote, polluant majoritairement émis par le transport routier, a franchi la valeur limite en 2009 sur la station de proximité trafic des Bossons à Chamonix, les autres stations du territoire respecte la réglementation.

LA QUALITÉ DE L'AIR DE L'AIN ET DES PAYS DE SAVOIE EN 2009 BILAN DES MESURES VIS-À-VIS DE LA RÉGLEMENTATION



>> Les barres verticales représentent le minimum et le maximum de la totalité de la région (Pour lire le graphique)

>> Les petits traits à l'intérieur de ces barres représentent les stations d'Air-APS vis-à-vis de la région

>> Pour la végétation, la station (de proximité trafic) des Bossons n'apparaît pas car seuls les résultats de stations rurales rentrent en ligne de compte vis-à-vis de la réglementation pour la protection de la végétation.



PLANIFIER pour mieux agir

Plan d'actions pour les 5 années à venir, le 2^{ème} Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) est en cours d'élaboration.

Basé sur les enseignements du premier plan 2005-2010, il définit la stratégie de surveillance et propose des axes d'orientations pour les observatoires de l'air de Rhône-Alpes.



Pourquoi UN NOUVEAU PLAN ?

Exercice réglementaire obligatoire tous les 5 ans et nécessaire pour tenir compte des évolutions du contexte, la planification des activités des observatoires de l'air de Rhône-Alpes 2011-2015 sera une activité importante de l'année 2010.

Fortes des connaissances acquises au cours du 1^{er} exercice quinquennal, et à l'écoute des enseignements qui en ont découlés, les AASQA ont orienté la stratégie de surveillance, selon leurs valeurs, afin de répondre au mieux à leurs missions.

Le nouveau PRSQA intégrera l'ensemble des activités des organismes agréés au niveau régional pour une déclinaison territoriale.

La prospective financière associée favorisera le bon déroulement de ce plan.

2005-2010 : UN BILAN POSITIF

Décliné par type d'exposition (habitat, rural, trafic, industrie), le précédent plan a permis d'améliorer la connaissance territoriale de l'air Rhônealpin :

- **Près de 150 zones ont été investiguées !**
- **Depuis 2005, le nombre de substances surveillées a été multiplié par 3,5, passant de 65 à plus de 230.**

De nouvelles prises de conscience et l'évolution des réglementations ont conduit à la mise en place de programmes spécifiques complémentaires à ceux initialement prévus comme :

- la surveillance des dioxines et métaux lourds aux abords des incinérateurs,
- le programme Biomasse spécifique à la surveillance en proximité des chaufferies au bois,
- le suivi des pesticides,
- la prise en compte de situations complexes comme la présence de tunnels dans les modèles.

Stratégie POUR DEMAIN

Afin d'aboutir à des actions concrètes en termes d'amélioration de la qualité de l'air, 4 axes stratégiques ont été définis pour le prochain Programme Régional de Surveillance.

- **Un observatoire métrologique et cartographique optimisé** permettant de garantir l'évaluation réglementaire de la qualité de l'air sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Des mesures ponctuelles pour des besoins cartographiques spécifiques viendront compléter un réseau de mesures permanentes de référence répondant strictement à la réglementation. Des cartographies seront réalisées selon les enjeux identifiés par zones et/ou par polluants.
- **Une participation croissante et plus active dans les documents de planification** pour une meilleure prise en compte des problématiques de qualité de l'air : contribution à la concertation et à la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision pour le diagnostic, le suivi voire la prospective.
- **Une amélioration des connaissances sur l'air** par le biais d'études, de participations à des programmes de recherche ou de partenariats notamment aux plans nationaux Santé-Environnement et sur des problématiques plus locales.
- **Une communication plus ciblée** via des communiqués ou conférences de presse sur des dossiers présentant des enjeux atmosphériques importants viendra compléter la mise à disposition d'une information fondamentale organisée par thématiques.



Toutes les infos sur

www.atmo-rhonealpes.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ d'Air-APS 2009
300 exemplaires

Directeur de publication :
Maurice SONNERAT, Président d'Air-APS
Crédits photos : Fotolia - Beboy, Anette Linea Rasmussen
Imprimerie : Vinçot Impression

